

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Étaient présents : HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, Magali BOULLIER, Patrick LARRAY, Jean-Marc SCHIMITZ, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON, MONDIERE Hubert, , RIVIERE Mickaël, FESSY Véronique, Sylvie DENIS, SEIGNERET Ludivine.

Absents : Maxime GARDON, PIVOT Laurent.

Quorum : atteint.

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 27/02/2025.

**ENTREPRISE RETENUE POUR LES TRAVAUX DE PLATRERIE DANS LE BATIMENT
EX-MAIRIE.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans le cadre des travaux réalisés dans le bâtiment Ex-Mairie, il est nécessaire de recourir à un plâtrier pour la création et l'isolation des plafonds.

Des devis ont été demandés et reçus en Mairie.

Le Maire propose de retenir l'entreprise Axel VAISSAUX dont le devis s'élève à 11 110 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de Axel VAISSAUX pour un montant de 11 110 € TTC.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE.

Fait et délibéré à Pradines, le 04 Mars 2025.

Le Maire,

Charles BRUN.